



SUD MESS'INFO

Le journal de votre communauté de communes



**Un nouveau siège
pour mieux vous accueillir !**

En 2014, au moment de la création de la Communauté de Communes du Sud Messin, l'équipe administrative était composée de sept agents, correspondant alors aux compétences exercées par la collectivité. Par la suite, certaines de ces compétences se sont élargies (déchets ménagers, développement économique, Relais Assistants Maternels, habitat) et de nouvelles ont fait leur apparition, telles que l'instruction des autorisations d'urbanisme et la promotion du tourisme.

Pour être en capacité de répondre à ces évolutions constantes, il était nécessaire de renforcer, au fur et à mesure, le personnel de la communauté de communes. Les locaux situés à Verny sont alors devenus trop exigus, générant des conditions de travail, mais également d'accueil du public, de plus en plus compliquées.

Avec mes collègues délégués communautaires, nous avons donc cherché la meilleure solution pour remédier à cette situation critique. Cela s'est traduit par le déménagement du siège de la communauté de communes dans un bâtiment offrant une surface supérieure, et par conséquent un agencement optimal comprenant une dizaine de bureaux, des salles de réunion et de stockage ainsi qu'un véritable poste d'accueil.

En outre, ces nouveaux locaux occupent une position plus centrale à l'échelle de la Communauté de Communes du Sud Messin et sont facilement accessibles via les grands axes de communication desservant l'aéroport régional qui, au même titre que la gare TGV et celle de Rémilly, représente un atout majeur en termes de développement et d'attractivité de notre territoire.



Jean-Paul ECKENFELDER

Président de la Communauté de Communes du Sud Messin
Maire de Fleury

Ancerville
Aube
Béchy
Beux
Buchy
Chanville
Cheminot
Chérisey
Fleury
Flocourt
Foville
Goin
Lemud
Liéhon
Louvigny
Luppy
Moncheux
Orny
Pagny-les-Goin
Pommérieux
Pontoy
Pournoy-la-Grasse
Rémilly
Sailly-Achâtel
Saint-Jure
Secourt
Sillegny
Silly-en-Saulnois
Solgne
Thimonville
Tragny
Verny
Vigny
Vulmont

SUDMESS'INFO

Directeur de la publication :

Jean-Paul Eckenfelder

Editeur :

Communauté de Communes du Sud Messin

Conception-Rédaction :

Communauté de Communes du Sud Messin

ISSN 2276-5492 / Dépôt légal : à parution

Impression sur papier 100% recyclé :

A2DV Numérique



SUD MESSIN

Communauté de communes



www.facebook.com/sudmessin

Nouveauté



DÉMÉNAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis le début du mois de septembre, le siège de la Communauté de Communes du Sud Messin, auparavant situé à Vergy, a pris ses quartiers à proximité de l'aéroport régional. Ces locaux offrent à la fois un accueil des usagers dans de meilleures conditions ainsi qu'une amélioration en termes de fonctionnalité pour les élus et les agents, notamment au vu du nombre croissant de compétences incombant à la communauté de communes.

C'est donc à Goin, plus précisément au 2 rue Pilâtre de Rozier, que s'est installé le siège de la communauté de communes et ses différents services : direction ; administration et finances ; aménagement et urbanisme ; communication ; déchets ménagers ; tourisme, sports et culture ; permanence du Relais Assistants Maternels (RAM) chaque lundi.

Les services extériorisés (siège du RAM à Solgne, accueil périscolaire à Rémilly) ne connaissent quant à eux aucun changement.

Les nouveaux locaux de la Communauté de Communes du Sud Messin, d'une surface avoisinant les 300 m², sont loués à la Région Grand Est. Par ailleurs, le bâtiment abrite également trois syndicats œuvrant sur le territoire : le Syndicat Intercommunal des Eaux de Vergy (SIEV), le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille (SIAHS) et le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Seille Aval (SMASA).

***** COORDONNÉES *****

Communauté de Communes du Sud Messin
2 rue Pilâtre de Rozier
57420 GOIN

Tél. 03 87 38 04 10
(numéro unique permettant de joindre tous les services)

Mail : contact@sudmessin.fr

Site Internet : www.sudmessin.fr

***** HORAIRES D'OUVERTURE *****

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (sauf le vendredi 17h)
- mercredi de 8h30 à 12h (fermeture l'après-midi)

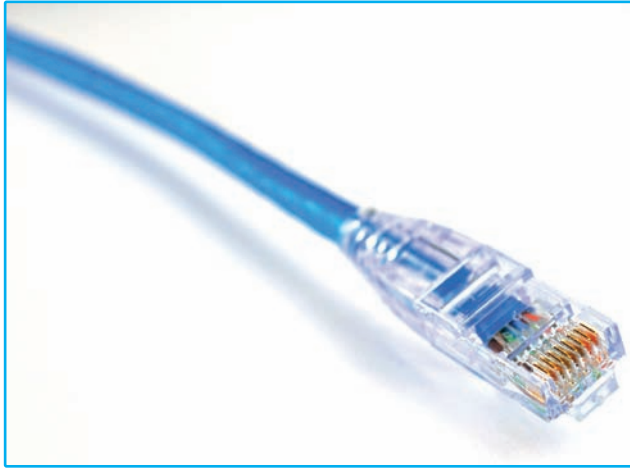
***** NOUS TROUVER *****

D'où que vous veniez, il suffit dans un premier temps de suivre la direction de l'aéroport régional.

Une signalisation routière propre à la communauté de communes est ensuite en place, vous n'avez qu'à vous laisser guider !



Rencontre publique sur la fibre optique



En décidant d'adhérer au syndicat mixte *Moselle Fibre*, la Communauté de Communes du Sud Messin a ouvert la voie au déploiement du Très Haut Débit sur l'intégralité de son territoire.

Ce projet, synonyme d'atout majeur en matière d'aménagement, de développement et d'attractivité du Sud Messin, se concrétisera progressivement au cours des deux années à venir. L'objectif étant que l'ensemble des foyers, entreprises, commerces et administrations dispose de la possibilité de se raccorder à la fibre optique et puisse bénéficier d'un service équivalent à celui existant dans les zones urbaines.

Aussi, afin de vous apporter un maximum d'éléments relatifs à cette thématique (calendrier, offres d'accès, construction du réseau, démonstration des usages de la fibre, etc.),

Moselle Fibre tiendra une permanence à destination du grand public le :

Vendredi 16 novembre, entre 15h et 20h, à l'Espace Sports et Loisirs de Rémilly

(un flyer détaillé de cette réunion vous est distribué dans votre boîte aux lettres)

« Habiter mieux » dans le Sud Messin

Grâce à la signature d'une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM), la Communauté de Communes du Sud Messin apporte désormais un soutien sur son territoire au programme national « Habiter mieux ».

Il s'agit d'un dispositif dédié à l'amélioration de l'habitat, porté par l'ANAH. Le programme s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs disposant de ressources modestes et qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique et/ou liés à la perte d'autonomie, ainsi que des travaux lourds pour réhabiliter un logement dégradé.

Les porteurs de projet éligibles peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement de la part d'un technicien du CALM qui les aidera dans l'ensemble de leurs démarches : étude de devis, subventions, aides bancaires disponibles, exonérations fiscales, etc.

En outre, dans le cas d'un dossier répondant aux conditions d'éligibilité au programme « Habiter mieux », la CC du Sud Messin apporte un complément de financement aux subventions octroyées par l'ANAH. Cette aide complémentaire est fixée à 500€ par logement.



Contact : Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle (CALM) - tél. 03 87 75 32 28 - www.calm-logement.fr

Consultations de Puériculture

Des consultations de Puériculture, assurées par le Service de Protection Maternelle et Infantile du département de la Moselle, sont proposées chaque mois aux habitants des 34 communes membres de la Communauté de Communes du Sud Messin.

Des infirmières puéricultrices sont ainsi à votre disposition pour répondre à vos diverses interrogations concernant la vie quotidienne de vos enfants âgés de 0 à 6 ans (développement et besoins, soins, garde, possibilités d'aides, etc.).



Consultations de Puériculture

**1er mardi & 3ème jeudi du mois
(hors vacances scolaires)**

De 9h à 11 h sans rendez-vous

**Accueil périscolaire du Sud Messin (PERIS'CUBE)
Route de Béchy à REMILLY**

Renseignements : 03 87 37 76 30